

« MON CONSEIL CITOYEN A DU TALENT »

UNE SÉLECTION D' ACTIONS IMPULSÉES
PAR LES CONSEILS CITOYENS



Auteur
Raphaël LO DUCA
Direction de la Ville et de la Cohésion Urbaine - Bureau de la participation, de la vie associative, de la jeunesse et des sports



RETROUVEZ-NOUS SUR

www.cget.gouv.fr



OBJECTIF

VALORISER LES INITIATIVES PORTÉES CONSEILS CITOYENS

Près de 4 ans après l'adoption de la loi du 21 février 2014, les conseils citoyens sont aujourd'hui présents dans la majorité des quartiers prioritaires. Même si leur existence recouvre des réalités plurielles¹ à l'échelle locale, en raison notamment des enjeux, des spécificités et des temporalités propres à chacun des quartiers, les remontées quotidiennes de terrain mettent en lumière une tendance nationale forte : la capacité d'organisation, de mobilisation et d'intervention des membres des conseils citoyens en faveur de leur quartier.

Depuis 2016, le CGET valorise de façon régulière les pratiques et activités inspirantes initiées par les conseils citoyens à travers l'élaboration de « fiches expériences »². Au printemps 2018, la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) a, en parallèle, mené une campagne de recensement des actions portées par les conseils citoyens *via* la plateforme *Conseilscitoyens.fr*.

Conseilscitoyens.fr est un espace collaboratif destiné à l'ensemble des conseillers citoyens. La plateforme permet de partager des informations (localement ou nationalement) et de mettre en valeur les actions des conseils citoyens. Le site est animé par la FCSF, avec le soutien du CGET.

Cette opération nationale, qui s'inscrit dans un esprit de cohérence avec la démarche déjà engagée par le CGET, porte l'ambition suivante : valoriser l'engagement, le dynamisme et l'investissement bénévole des conseils citoyens.

Au total, la FCSF a récolté une soixantaine de fiches actions³ rédigées par les conseillers ci-

toyens eux-mêmes (avec l'appui de l'équipe en charge de la plateforme). La FCSF a rassemblé ces productions au sein d'un livret dédié. Elle les a classés en quatre catégories d'actions :

- Récolter la parole des habitants (12 fiches)
- Améliorer le cadre de vie (12 fiches)
- Organiser la rencontre et les solidarités (17 fiches)
- Agir sur les problèmes du quartier (18 fiches)

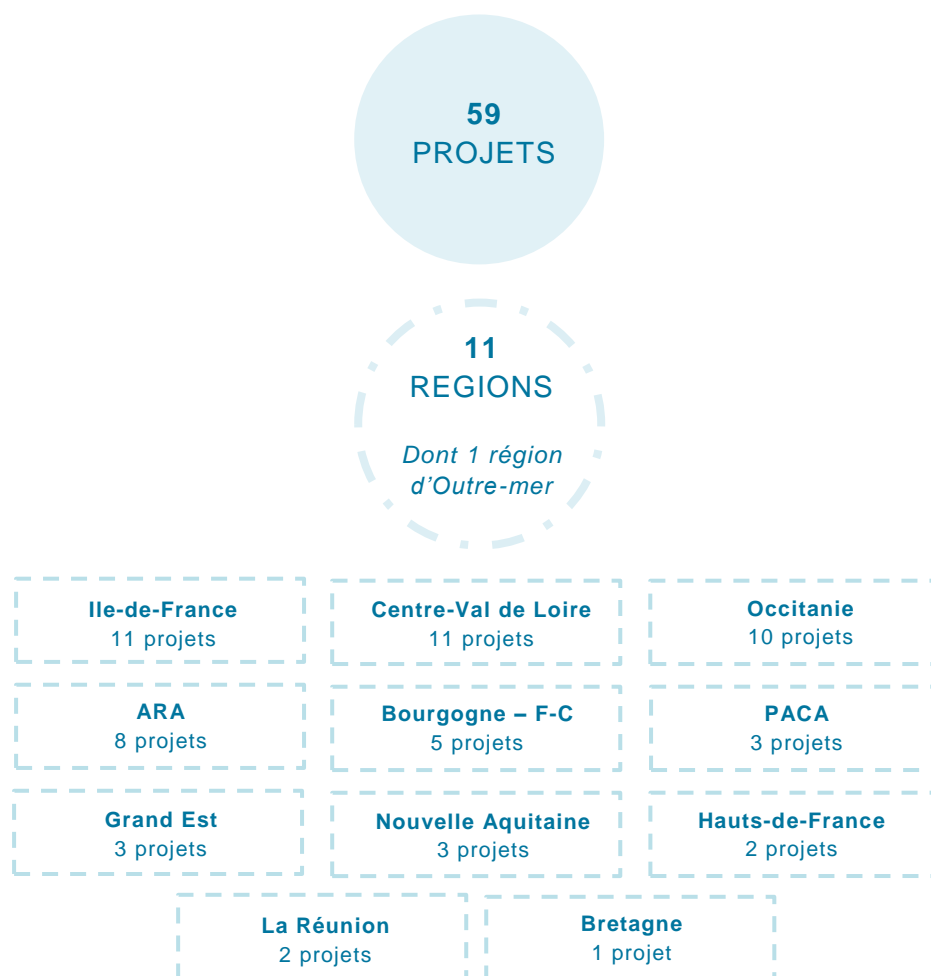
Cette publication donne à voir une multiplicité d'initiatives locales, élaborées pour la plupart de façon partenariales et selon des formes ou méthodes d'intervention diverses. Elle fournit un éclairage inédit sur l'apport que peut constituer la présence des conseils citoyens dans l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires. La lecture des 59 fiches actions permet, en effet, de prendre la mesure du rôle majeur que ses membres peuvent jouer dans la production des décisions publiques. Au-delà d'être « relais » entre les institutions, les associations et les habitants d'un territoire, ils contribuent, par leur présence, à rendre visible le potentiel de ces territoires. ■

¹ Sur le plan de leur état de constitution, de leur mode de fonctionnement, de leur niveau d'activité ou des modalités de leur implication.

² <http://www.cget.gouv.fr/dossiers/conseils-citoyens-boite-outils>

³ <http://www.conseilscitoyens.fr/article/mon-conseil-citoyen-du-talent-d%C3%A9couvrez-lensemble-des-fiches-actions>

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS



1 DES CONSEILLERS CITOYENS GÉNÉRATEURS D'INITIATIVES LOCALES ET CRÉATEURS DE LIEN SOCIAL

Les fiches actions du livret présentent des actions diversifiées qui s'inscrivent, pour la plupart d'entre elles, dans des thématiques relevant des priorités du contrat de ville :

- **Pilier « cohésion sociale »** : 36 actions se développent autour des questions du lien social, de la mixité intergénérationnelle, de l'égalité femmes-hommes, de l'éducation à la citoyenneté ou encore du

soutien aux équipements sociaux, culturels et sportifs.

- **Pilier « Cadre de vie et renouvellement urbain »** : 21 actions se rapportent au renouvellement urbain, à la gestion urbaine de proximité, à l'image des quartiers, à l'amélioration des relations entre la police et la population ou encore à la sécurité.

À NOTER

- **Pilier « développement de l'activité économique et de l'emploi »** : 1 action porte sur la mobilité des habitants, notamment en lien avec l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi de la population.

Les thématiques « enfance » et « jeunesse » apparaissent comme des axes structurants pour près de 30 % des initiatives proposées (18 actions). Ces actions menées en direction de la petite-enfance, de l'enfance ou de la jeunesse (16-25 ans) prennent des formes diverses : implication autour de l'implantation d'un lieu d'accueil « petite enfance » ; sensibilisation des enfants à l'éco-citoyenneté ; co-organisation d'une scène ouverte avec les jeunes d'un quartier, etc.

QUELQUES EXEMPLES DANS LE DOMAINE...

” **Du renouvellement urbain (NPNRU)**

Dans le cadre du protocole de préfiguration de Chartres Métropole, le conseil citoyen des Clos à Chartres (28) a mené une enquête portant sur les besoins et attentes de la population, l'objectif étant de faire valoir « l'expertise d'usage » des habitants et d'aboutir à des propositions concrètes répondant au plus près aux enjeux du quartier.

” **De l'égalité femmes-hommes**

Le conseil citoyen de la Rabaterie à Saint-Pierre-des-Corps (37) a participé à l'organisation d'un cycle de rencontres dédiées à la valorisation des femmes du quartier et à la lutte contre le sexisme du quotidien. Ces rencontres ont été rythmées par plusieurs temps forts : débats, échanges avec les habitants, vernissage d'une série d'expositions (portraits de femmes, le genre et la ville...).

” **De la mobilité**

En coopération avec l'association Mille Sourires, le conseil citoyen de Montargis (45) a mis en œuvre un atelier de recyclage de vélos abîmés. Le projet utilise le développement de la mobilité comme un levier majeur pour l'amélioration des conditions de vie des habitants de ces quartiers, que ce soit en termes d'accès à la formation et à l'emploi ou encore aux loisirs et à la culture.

② UNE BONNE COMPRÉHENSION DES COMPOSANTES ET DES ÉTAPES D'UN PROJET

Les fiches actions détaillent, outre le contenu des initiatives, les différentes étapes et modalités de la mise en œuvre opérationnelle des projets (réflexions préalables, montage de partenariats, communication et valorisation).

Cibler les besoins du territoire – Lors de la préfiguration et de la conception des projets, une pluralité d'outils et de démarches méthodologiques ont pu être déployés par les conseils

citoyens : diagnostics en marchant/marches exploratoires, enquêtes par questionnaire, porte-à-porte (« diagnostics en montant »), réunions préparatoires avec les partenaires du projet, etc. Ces expériences en matière de méthodologie de projet témoignent de la capacité d'inventivité des conseillers citoyens mais également de leur volonté d'inscrire leur action en pleine cohérence avec les attentes et besoins de la population.

S'inscrire dans une logique partenariale – Le travail de mobilisation partenariale représente une étape incontournable dans la conception de la majorité des projets du livret. À ce titre, les fiches actions font état d'une diversité d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets : habitants, collectivités locales, bailleurs, État, associations de proximité, entreprises privées... L'établissement de collaborations locales a permis aux conseillers citoyens de mobiliser les ressources de leur territoire (moyens financiers et humains, soutien logistique...).

Communiquer et valoriser – Tout au long de leur projet, les conseils citoyens ont également mis en place des stratégies de communication et de valorisation :

- **En amont** : création de visuels, distribution de *flyers*, collage d'affiches, communication sur les réseaux sociaux (page Facebook, notamment).
- **Pendant** : reportages photos ou vidéos.
- **Après** : restitutions publiques, expositions, événements de clôture, valorisations écrites.

À NOTER

Les collectivités territoriales et l'État local constituent des partenaires incontournables pour l'ensemble des projets du livret. Les bailleurs sociaux ont également été impliqués dans près de 45 % des actions (soit 26 projets).

QUELQUES EXEMPLES...

” Cibler les besoins du territoire

Participants déjà aux diagnostics en marchant organisés par la Ville de Vernouillet, les membres du conseil citoyen de la Tabellionne (28) ont souhaité mener leur propre diagnostic à travers l'organisation de visites des immeubles du parc d'habitat du quartier. Ces « diagnostics en montant » ont permis de mieux cibler les dysfonctionnements et délabrements du parc. À la suite de leurs observations préalables, les conseillers citoyens ont interpellé le bailleur du territoire, Habitat Drouais. Ces échanges se sont conclus par une rénovation en peinture des murs des cages d'escaliers de l'un des immeubles du quartier.

” Développer des partenariats locaux

Le conseil citoyen de Grèves-Petit Colombes à Colombes (92) a identifié la question des incivilités liées à la propreté comme un enjeu prégnant du quartier. Avec comme objectif d'agir sur la propreté de leur environnement, plusieurs conseillers citoyens ont décidé d'organiser une journée programmée autour d'une opération « nettoyage » et de séquences « théâtre de rue ». La conception du projet a été réalisée en partenariat avec deux acteurs de proximité : une troupe de théâtre (La Cave à théâtre) ainsi qu'une association œuvrant dans le domaine du tri sélectif et du recyclage (Zéro Waste). La Ville de Colombes et le bailleur social du territoire ont également été associés à son organisation logistique.